

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3684 - VENDREDI 21 FEVRIER 2020



Jean-Claude Katende, lors d'une activité conjointe Asadho-FBCP/Adiac

EST DE LA RDC

Jean-Claude Katende : « Tout silence sur la tragédie de Beni est un crime »

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, réclame des autorités de la RDC un discours mobilisateur sur la situation de Beni et ses environs. « La nation est en guerre, et nous voulons des discours à la hauteur de ce qui se passe à Beni », clame-t-il.

Dans sa page d'opinions libres du 20 février, le

juriste relève des massacres à répétition qui « accompagneraient » l'action de l'armée décidée et menée depuis un certain temps dans cette partie du pays, note, en effet, que « tout silence sur la tragédie de Beni est un crime ». Il en appelle à tous les Congolais à avoir l'ouïe voire l'œil pour cette partie du pays.

Page 2

SANTÉ

Le vice-ministre Albert Mpeti plaide pour la protection de l'entrepôt de stockage de vaccins



Photo de famille après la visite de l'entrepôt Adiac

Notant que grâce à cet entrepôt moderne de stockage de vaccins et autres produits de santé, premier en Afrique centrale, qui est désormais opérationnel, la RDC dispose aujourd'hui des équipements pour lutter contre les grandes épidémies dont Ebola et la

fièvre jaune, Albert Mpeti a appelé à veiller à sa maintenance. Il a également indiqué que ces installations répondent aux normes internationales et bénéficient de la haute technologie du point de vue gestion d'entrepôt.

Page 4

SALUBRITÉ

L'Alliance des écologistes congolais et Green Forum veulent contribuer à l'assainissement de Kinshasa



Lancement de l'opération Kin bopeto par le chef de l'Etat à BandalungwaDR

Après le projet dénommé « désachetisation » mené dans la capitale congolaise, le parti du député national Didace Pembe, l'Alliance des écologistes congolais (Aéco-Les Verts), et l'organisation écologiste suédoise Green Forum ont

pris l'engagement de développer d'autres projets écologiques dans la ville de Kinshasa. Les domaines visés sont l'assainissement et la jeunesse. A l'issue de leurs échanges tenus à Kinshasa, le président de l'Aéco et le représentant de Green

Forum, Ludovic Garattini, dont la désachetisation demeure l'une des préoccupations de leurs deux organisations, ont décidé d'un partenariat qui va prôner « le développement et la promotion de l'écologie en RDC ».

Page 3

JUSTICE

La FBCP dénonce le blocage de la libération de Mike Mukebayi

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) regrette que, trois jours après la signification de l'ordonnance de sa libération à la Cour d'appel, le député provincial de Kinshasa, Mike Mukebayi, continue à être gardé en prison.

L'ONG, qui relève la dégradation de l'état de santé de cet ancien journaliste et patron de presse, accuse le premier président de la Cour d'appel de la Gombe, Deo Lushule, d'être à la base de ce blocage. Elle dit attendre

de la Cour d'appel de la Gombe d'exécuter, sans délai, l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur la libération du député afin de lui permettre de quitter la « prison de mourir ».

Page 3

EST DE LA RDC. JEAN-CLAUDE KATENDE

« Tout silence sur la tragédie de Beni est un crime »

Dans cet appel, ce défenseur des droits de l'homme et penseur libre exhorte toute la nation congolaise à entendre et faire entendre la voix de Beni qui vit une situation d'insécurité et des massacres à répétition depuis plusieurs décennies déjà. Il réclame un discours mobilisateur de la part des autorités et conseille des discours à la hauteur de ce qui se passe dans cette partie du pays.

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Jean-Claude Katende, conseille les Congolais à « entendre la voix de Beni ». Pour ce penseur libre, l'on devra éviter le fanatisme qu'il soit fondé sur la tribu, l'appartenance politique ou le gain matériel ou financier, dans la gestion de cette situation que traverse cette partie du pays. « A cause de nos analyses subjectives, souvent dictées par nos penchants politiques ou et tribal, nous sommes toujours pris au dépourvu par le revirement de la situation. A cause de notre naïveté, nous sommes toujours rattrapés par nos propres erreurs. Nous devons nous remettre en cause tous », a-t-il écrit dans sa page d'opinions libres du 20 février 2020.

Un discours mobilisateur de la part des autorités

Jean-Claude Katende trouve important, au vu des moyens humains, financiers et matériels que le gouvernement investit dans la guerre dans l'est du pays, en regardant les résultats, de se demander si l'on fait de choix stratégiques dignes d'un Etat qui veut gagner la guerre ou pas. Sur le terrain, fait-il savoir, le gouvernement a déployé vingt et un mille hommes de troupes et, vingt et un généraux sont sur place pour l'encadrement et le soutien moral des soldats. Mais le juriste fait noter, par ailleurs, qu'avec un tel déploiement, il y a eu encore,



Jean-Claude Katende, lors d'une activité conjointe Asadho-FBCP/Adiac

au mois passé, quatre cents personnes massacrées à Beni et ses environs. « N'est-ce pas un sujet de préoccupations ? Est-ce que nous avons le droit de garder silence devant ce qui se passe à Beni et ses environs ? Est-ce que la nation tout entière entend la voix de Beni ? » s'est-il demandé.

Face à ces réalités, le président de l'Asadho dit réclamer un discours mobilisateur de la part des autorités du pays. La nation est en guerre, dit-il, et nous voulons des discours à la hauteur de ce qui se passe à Beni. Pour Jean-Claude Katende, apparemment le nombre de personnes massacrées dans cette partie du pays ne donne aucun

message à tous les Congolais. « Nous ne devons pas nous habituer à ce qui se passe à Beni et ses environs. Les autorités publiques doivent accepter que les Congolais qui veulent organiser des marches pour soutenir les habitants de Beni ou protester contre les Etats voisins impliqués dans la tragédie de l'Est puissent le faire normalement. L'interdiction ou la répression de toute manifestation pacifique sur ce qui se passe à Beni frise la complicité de certains gouverneurs des provinces », a indiqué ce penseur libre, tout en notant que « tout silence sur la tragédie de Beni est un crime ».

Lucien Dianzenza

FORMATION

Cadres et agents de la CNDH à l'école du savoir

L'institution renforce leurs capacités pour la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels des populations.

Les membres, cadres et agents de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) participent, depuis le mercredi 19 février, à un atelier de renforcement des capacités sur les droits économiques, sociaux et culturels, le monitoring budgétaire, la gouvernance et l'audit social. Ce dit atelier organisé avec l'appui du Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH), qui se déroule au cercle Elais de Kinshasa, vise à permettre aux participants de bien mener leur mission particulièrement en ce qui concerne cette catégorie des droits. A l'issue de ces travaux, les participants auront la maîtrise sur les techniques de plaidoyers et monitoring des politiques publiques.

Lors de la cérémonie d'ouverture de cet atelier, le président de la CNDH, Me Mwamus Mwamba Mushikonke, a exhorté tous les participants à rester attentifs et assidus pour bien assimiler les différentes leçons qui seront dispensées afin de les mettre en pratique. Au nom du directeur du BCNUDH empêché, le coordonnateur de l'Unité de renforcement institutionnel et réformes du BCNUDH, Raphael René Yoho Fils, a rappelé que cet atelier intervenait à un moment charnière de l'histoire de la RDC, au lendemain d'une alternance politique historique qui

est suivie d'avancées notables dans le respect des droits et libertés des individus. Il a exhorté les uns et les autres à mutualiser les efforts pour que la RDC arrive à ratifier le protocole d'accord sur le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui permet aux particuliers ou à des groupes de particuliers de pouvoir désormais saisir le Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

La CNDH, rappelle-t-on, est conformément à sa loi organique chargée de la promotion et de la protection des droits de l'homme sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo. A ce titre, elle assure le suivi de la mise en œuvre des normes internationales dont la RDC est partie prenante ainsi que les recommandations faites aux pays par les mécanismes internationaux et régionaux de promotion et de protection des droits de l'homme. Longtemps ignorés alors qu'ils recouvrent un ensemble d'aspirations humaines essentielles, notamment l'accès aux soins de santé, l'éducation, le travail décent, l'eau, etc. Les droits économiques, sociaux et culturels, note-t-on à la CNDH, méritent une attention particulière des décideurs en RDC.

L. D



Jean-Claude Katende, lors d'une activité conjointe Asadho-FBCP/Adiac

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maaouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

JUSTICE

La FBCP dénonce le blocage de la libération de Mike Mukebayi

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) fait constater, dans un communiqué du 20 février, que cela fait trois jours que l'ordonnance de libération du député provincial pour la ville de Kinshasa, Mike Mukebayi, est bloqué, alors que l'état de santé de cet élu se dégrade chaque jour.

L'ONG pointe un doigt accusateur vers le Premier président de la Cour d'appel de la Gombe, Deo Lushule, qu'il accuse être à la base de ce blocage. Cette organisation indique que cela fait déjà plus d'une semaine que la Cour d'appel a été signifiée de sa libération par la Cour constitutionnelle. Pourtant, fait savoir la FBCP, la loi dit que l'arrêt de la Cour constitutionnelle est d'immédiate exécution.

La FBCP demande, dans son alerte, à la Cour d'appel de la Gombe, d'exécuter, sans délai, cet arrêt de la Cour constitutionnelle et de libérer le député Mike Mukebayi afin de lui permettre de quitter la « prison de mouroir ». Cette ONG dit également attendre de la Cour d'appel de la Gombe, la stricte application des articles 149 et 151 de la Constitution du 18 février 2006.

Bénéficiant d'un arrêt de la Cour constitutionnelle annulant la décision prise par le bureau de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK) contre lui, le député Mike Mukebayi reste toujours en prison. Ses avocats ont, à cet effet, saisi, le lundi 17 février, le procureur général pour faire exécuter la décision de la Haute Cour. Dans cette saisine, Me Papy Mbaiki a demandé au procureur de s'impliquer pour l'exécution de l'arrêt de la Cour constitutionnelle du 7 février 2020, déclarant contraire à la Constitution, la décision de l'APK qui a autorisé d'engager des poursuites contre le député provincial Mike Muke-

« prison de mouroir »

bayi. Cet avocat a également



Mike Mukebayi et son avocat lors d'une comparution DR

dénoncé que la Cour d'appel, à qui l'arrêt a été signifié, « s'abstenait de l'exécuter immédiatement comme l'oblige l'article 94 alinéa 2 de la loi

instituant la Cour constitutionnelle ». Le député provincial Mike Mukebayi était arrêté depuis novembre 2019 et détenu à la prison centrale

de Makala jusqu'à ce jour. Il a d'abord été suspendu et privé d'émoluments pour douze mois par le bureau de l'APK.

Lucien Dianzenza

SALUBRITÉ

L'Aéco et Green Forum veulent contribuer à l'assainissement de Kinshasa

La volonté exprimée par le parti présidé par le député national Didace Pembe et l'organisation écologiste suédoise rentre dans le cadre des projets visant « le développement et la promotion de l'écologie en RDC ».

Après le projet appelé « désachetisation » mené dans la capitale congolaise, l'Alliance des écologistes congolais (Aéco- Les Verts) et Green Forum ont pris l'engagement de développer des projets écologiques dans la ville de Kinshasa. Il s'agit, selon ces deux organisations, des projets sur l'assainissement et la jeunesse.

Dans le cadre de cette collaboration, le président national de l'Aéco, Didace Pembe Bokiaga, a échangé le 19 février avec le représentant de Green Forum Ludovic Garattini sur « le développement et la promotion de l'écologie en RDC ». « L'organisation écologiste suédoise, Green Forum, est venue nous rendre visite pour voir dans quelle mesure nous allons collaborer ensemble pour l'émergence de l'écologie en RDC. Ça pourrait être un point de départ pour la conscientisation du respect de l'environnement et de l'écologie. Cette visite va engranger certains méca-



Lancement de l'opération Kin bopeto par le chef de l'Etat à Bandalungwa/DR

nismes pour sauver cette planète. Green Forum a accepté de financer deux de nos projets sur l'assainissement et la jeunesse. Cette organisation internationale a accepté de disposer quelques dizaines de dollars pour la réussite de nos

projets », a expliqué le député Didace Pembe aux membres de son parti. A en croire le président des Verts congolais, la désachetisation demeure l'une des préoccupations de son parti ainsi que de l'organisation écologiste suédoise.

Pour sa part, Ludovic Garattini a confirmé sa confiance en son partenaire, l'Aéco-Les Verts, notant sa détermination de développer plusieurs projets écologiques avec cette formation politique congolaise. L'Aéco, a-t-il dit, est

l'un de nos partenaires les plus sérieux en Afrique. Nous pensons ensemble construire un vrai discours écologique africain. « C'est un choix de la raison de travailler avec l'Aéco, un parti qui va surprendre en 2023 », a indiqué le représentant de Green Forum.

Il est rappelé que le gouverneur de la ville-province de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, mène, depuis octobre dernier, une campagne de salubrité dénommée Kin Bopeto, qui vise l'assainissement de la capitale congolaise. Les bourgmestres des différentes communes sont associés à cette opération et sont appelés, chacun dans son entité, à mener des actions qui rentrent dans le cadre de cette opération et de la politique générale y afférente arrêtée par l'autorité urbaine, en y associant la population. Dans cette optique, le Salongo général du samedi a été remis sur la sellette.

L. D

PLAN MASHAKO POUR LA VACCINATION

Des résultats encourageants réalisés au cours de la première année

Mis en œuvre en janvier 2019, le plan Mashako qui est un plan d'urgence pour la relance de la vaccination vient de totaliser une année. L'heure est au bilan. La question a été au centre de la revue annuelle dudit plan organisé, le mercredi 19 février, par le ministère de la Santé à travers son Programme élargi de vaccination (PEV), grâce à l'appui de l'Unicef, au salon rouge de l'immeuble du gouvernement à Kinshasa-Gombe.

Au cours de l'évaluation, les représentants du PEV de l'OMS (Organisation mondiale de la Santé), de l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) et Gavi (Alliance mondiale pour la vaccination) ont tous été d'accord des résultats encourageants réalisés depuis la mise en œuvre du plan Mashako dans neuf provinces de la RDC. Il s'agit de Kinshasa, Kwilu, Kasai, Haut Lomami, Haut Katanga, Ituri, Mongala, Tshuapa et Tanganyika.

Pour le vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti, qui a présidé la réunion, grâce à ce plan, les neuf provinces ciblées «ont métamorphosé l'offre des services afin de vacciner tous les enfants et de les protéger contre les maladies». En guise d'en-



La vaccination contribue à la réduction de la mortalité infantile en RDC

couragement, le PEV a honoré ces provinces en leur remettant de certificats de mérite. C'est ainsi que les chefs de divisions provinciales de la Santé de Kinshasa, du Haut-Katanga et du Haut-Lomami ainsi que les médecins chefs de zones de santé de Masina (Kinshasa), de Panda et de Lubumbashi (Haut Katanga) ont reçu des certificats de mérite.

Les résultats encourageants réalisés à un an de mise en œuvre de ce plan montrent que 95%

de matériels de la chaîne de froid pour la conservation des vaccins étaient fonctionnels en décembre 2019 contre 73% en janvier de la même année dans les provinces ciblées ; la moitié des aires de santé ciblées par le plan Mashako avaient une meilleure disponibilité des vaccins en décembre 2019 contre un tiers seulement en janvier 2019 ; au moins huit mille séances de vaccination de plus ont été réalisées mensuellement dans les neuf provinces ciblées, soit une

augmentation de plus de 50% par rapport à 2018. Outre ces performances, les participants à cette revue annuelle du plan Mashako ont tous reconnu qu'il ya des défis à relever en matière de vaccination. « D'où, des efforts supplémentaires doivent être réalisés », ont-ils fait remarquer.

Critères de sélection de neuf provinces

Le choix porté sur les neuf provinces pour la mise en œuvre du plan Mashako ont pris en

compte plusieurs critères sur la base des résultats de l'enquête MICS 2018, notamment le nombre élevé d'enfants non vaccinés ; les ruptures de stocks de vaccins ; les survenues des épidémies de rougeole et des épidémies de poliovirus dérivé de la souche vaccinale.

Rappelons que le plan porte le nom de feu le Pr Léonard Mashako qui fut ministre de la Santé de la RDC d'avril 1999 à juin 2003. Il s'était beaucoup investi pour l'amélioration de la santé de l'enfant. Il a été par la suite ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire dans les gouvernements Muzito I et Muzito II. Expert de l'OMS pour la mise en place de la Prise en charge intégrée des maladies de l'enfance en Afrique et en RDC, le Dr Mashaka a été coordonnateur national des Journées nationales de vaccination de janvier 1998 au 30 juin 2003. De mars 1999 au 30 juin 2003, il était président du Comité du gouvernement chargé de la gestion des crises, des urgences et catastrophes. C'est pour honorer sa mémoire en guise de son combat en faveur de la vaccination de tous les enfants que ce plan porte son nom.

Blandine Lusimana

KINKOLE

Le vice-ministre de la Santé plaide pour la protection de l'entrepôt de stockage de vaccins

Situé dans la commune de la N'sele au quartier Kinkole, l'entrepôt moderne de stockage de vaccins et autres produits de santé est désormais opérationnel.

Le vice-ministre de la Santé, Albert Mpeti, l'a visité le mercredi 19 février en compagnie du directeur chargé de programme de Gavi, Thabina Maphosa, du représentant de l'Unicef en RDC, Édouard Beigbeder, et de la directrice du Programme élargi de vaccination, le Dr Elisabeth Mukamba.

Albert Mpeti a saisi cette occasion pour appeler les travailleurs de cet entrepôt à le protéger car, a-t-il dit, nous avons eu beaucoup de réunions relatives au fonctionnement de cet entrepôt. Aujourd'hui, cette œuvre devient opérationnelle et une réalité. Vous êtes donc appelés à veiller à la maintenance de ce bel instrument qui répond aux normes internationales et bénéficiant de la haute technologie du point de vue gestion d'entrepôt. Il a, par ailleurs, laissé entendre que grâce à cet entrepôt, qui est premier en Afrique centrale, la RDC dispose aujourd'hui des équipements pour lutter contre les grandes épidémies dont Ebola et la fièvre jaune.



Tout en saluant le lien de partenariat qui lie son institution à la RDC, le directeur chargé de programme Gavi, Thabina Maphosa, qui séjourne en RDC dans le cadre d'une visite de travail a reconnu qu'avec la mise en service de cet entrepôt, le Plan Mashako pour la relance de la vaccination peut devenir une réalité dans la mesure où, a-t-il poursuivi, la réalisation de cet entrepôt vient ainsi répondre à un défi de l'approvisionnement de vaccins.

Cela après avoir ajouté qu'une économie forte marche de pair avec une population en bonne santé. Thabina Maphosa a, en outre, félicité l'apport de partenaires et du ministère de la Santé pour la réalisation de cette infrastructure jouant un rôle important dans la conservation de vaccins en faveur des Congolais en général et les enfants en particulier.

Conçu et construit par des ingénieurs congolais qui ont porté ce projet du début jusqu'à la

Photo de famille après la visite de l'entrepôt/Adiac fin, l'entrepôt moderne des vaccins de Kinkole a bénéficié du financement de Gavi. D'une superficie de 21 000 m², ce joyau architectural, comme l'a qualifié le représentant de l'Unicef en RDC est entièrement équipé avec les mobiles de bureau, des équipements informatiques. Il est également doté des engins de manutention de dernière génération.

Le représentant de l'Unicef en RDC est d'avis que cet entrepôt « renforcera la chaîne

de froid pour permettre de rendre disponibles les vaccins aux familles, aux femmes enceintes et aux jeunes enfants dans l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones de santé les plus reculées et difficiles d'accès ». Il a, à cet effet, formulé le vœu de voir tous les enfants et leurs mamans même ceux de zone reculée de la RDC accéder aux soins de santé de qualité permettant de vaincre les principales causes de mortalité et de contribuer à la survie et à un développement harmonieux, grâce notamment à la volonté politique du gouvernement congolais.

Édouard Beigbeder a reconnu l'importance de la vaccination dans la lutte contre la mortalité infantile et maternelle. La vaccination, a-t-il souligné, est l'un des meilleurs moyens de sauver la vie de millions d'enfant. Elle permet à l'état et familles de faire des économies sur les coûts de santé. C'est la raison pour laquelle le gouvernement congolais avec l'appui de l'Alliance Gavi et Unicef avait décidé de doter le Programme élargi de vaccination d'infrastructures et équipements pouvant faciliter d'achat, le stockage et la distribution des produits de santé et de vaccins

B.L

LIVRES

Jean-Marc Lebo va publier sur de l'impact de l'économie informelle en RDC

Dans cet essai scientifique à venir, le chercheur Jean-Marc Lebo va analyser les faits et incidences pour la réduction d'écart entre le coût et le revenu moyens des ménages à Kinshasa.

La complexe question de l'économie informelle en République démocratique du Congo (RDC) est plus que préoccupante. La Fédération des entreprises du Congo a une fois affirmé que plus ou moins 16 milliards de dollars américains circulaient dans l'informel au Congo Kinshasa. En dépit de la gravité de cette situation, il n'y a pas encore eu de recherches scientifiques sur cette question jusqu'à la problématique posée par le chercheur et enseignant assistant à l'Université libre de Kinshasa (ULK), l'assistant Jean-Marc Lebo Eboma. La démarche paraît à tout le moins hasardeuse par le fait du caractère instable et imprévisible de l'économie informelle. Depuis pratiquement cinq ans, il scrute cet univers très fluctuant de l'informel, rassemblant des données pour l'élaboration d'un ouvrage qui va être édité dans un proche avenir.



Jean-Marc Lebo

Le chercheur va étudier et analyser des faits réels pour l'amélioration des recettes de l'Etat par la fiscalisation du secteur informel. Selon l'auteur, l'ouvrage va également tabler sur une approche de l'inclusivité du taux de crois-

sance à observer au cours de la formalisation du secteur informelle qui est à l'heure actuelle d'une importance cruciale dans la vie sociale en RDC. Dans un entretien exclusif, Jean-Marc Lebo a rappelé que la « RDC présente un

tableau très contraste au regard des budgets nationaux qui se succèdent d'année en année, sans possibilité de lutter contre la pauvreté dans laquelle est plongée la majorité de la population. Et pourtant, la RDC, c'est 80 millions d'habitants dans un territoire plus vaste que l'Europe occidentale, soit 2 millions 345 mille km², une compilation de 80 mille hectares de terres arables, une hydrographie et un sol et sous-sol envieux ».

Les recettes, a-t-il souligné, ne suffisent pas pour soutenir le développement socioéconomique faute d'une fiscalité et une mobilisation rationnelle et judicieuse. Les recettes non fiscales, très minoritaires dans le budget national, sont peu compétitives, pourtant elles peuvent jouer un rôle considérable dans la consolidation dudit budget. « Le secteur informel représente 50 % de la valeur ajoutée globale du produit intérieur brut des

pays à faible revenu, plus de 80 % de l'emploi total et plus de 90 % des emplois nouvellement créés dans ces pays. Ses implications sont donc fortes sur les opportunités d'emploi, la productivité, les recettes fiscales et la croissance économique. Dans le temps, le secteur informel pose d'énormes défis en termes de connaissances puisque, par définition, quelques-uns, sinon la plupart des aspects de l'informel ne sont pas ou sont peu documentés », indique un document de l'Organisation internationale francophone auquel s'est référé Jean-Marc Lebo. Pour lui, le secteur informel fonctionne comme une soupape d'un moteur mécanique, comme un matelas pour adoucir le sommeil au regard de différentes situations négatives présentées par les économies à faible croissance.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club s'est imposé face à Bukavu Dawa à Kinshasa

V.Club a repris la troisième position au classement du championnat national de football grâce à sa nette victoire sur l'OC Bukavu Dawa.

L'AS V.Club a battu, le jeudi 20 février, au stade des Martyrs de Kinshasa l'OC Bukavu Dawa par deux buts à un, en match comptant pour la manche retour du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Les joueurs du coach Florent Ibenge ont ouvert la marque dès la 7e minute par Fiston Kalala Mayele. Mais les Olympiens du Sud-Kivu ont égalisé à la 63e minute par Paluku Kiyondoyondo. Mais Fiston Mayele, encore lui, a encore sévi à la 66e minute, en coupant de la tête un centre de Zemanga Soze. Entré en cours du jeu, RossienTuisila Kisinda a marqué le troisième but des Dauphins Noirs de Kinshasa à la 75e minute de jeu.

A la 82e minute, Fiston Mayele a, d'une tête somptueuse sur un centre de Rossien Tuisila, battu le gardien de but Mongame pour le quatrième but du club vert et noir de Kinshasa, auteur d'un hattrick (triplé) au cours de cette rencontre nettement dominée par les poulains de Florent Ibenge. Il est désormais le meilleur buteur de V.Club avec six buts. Alors qu'on jouait la 90e minute, le défenseur ma-



Vue d'un match de V.Club au championnat national de football

lien de V.Club, Ousmane Ouattara, a clôturé la série avec le cinquième but, son premier but sous les couleurs des Dauphins Noirs. Avec ce succès, V.Club totalise trente-cinq points et reprend la troisième place au classement avec trente-cinq points, devant Daring Club Motema Pembe (DCMP) et la Jeunesse sportive Groupe Bazano qui compte chacun trente-quatre points. Lanterne rouge, Bukavu Dawa n'a que dix points à son actif.

Le prochain match de V.Club sera le dimanche 23 février au stade des Martyrs contre son rival de toujours, le DCMP vainqueur du Racing Club de Kinshasa, lors de sa dernière sortie. Ce derby de Kinshasa sera précédé de la rencontre entre l'Académie Club Rangers et l'Olympique Club Bukavu Dawa dont le séjour jusqu'à est amer à Kinshasa, battu par le FC Renaissance du Congo et V.Club.

M.E

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



CENTRAFRIQUE

Le gouvernement demande le départ des cadres de la Minusca

D'après une demande signée du ministre centrafricain des Affaires étrangères, les quatre agents sont accusés de « comportements et agissements antinomiques au code de bonne conduite qui encadre les relations entre l'Etat centrafricain et la Minusca ».

Zlako Bars Dimitroff, chef de bureau de Coordination, Torres Ray, directeur des affaires Politiques, Carlos José, responsable de la coordination du troisième arrondissement de Bangui et Keita Mamady Rouge, agent de la Minusca détaché également dans le troisième arrondissement, sont les quatre cadres visés par le gouvernement qui veut leur départ en l'espace d'une semaine.

Les quatre cadres pourraient, selon la lettre du ministre des Affaires étrangères, intéresser la justice centrafricaine s'ils ne quittent pas le pays dans le délai, précise le gouvernement centrafricain.

Les autorités de Bangui ont sorti les gros moyens dans ce dossier, vingt quatre heures seulement, après une manifestation organisée par des jeunes du Mouvement des Patriotes Centrafricains pour la Paix (MPCP) pour appeler au départ de ces agents de la Minusca. « Alors, l'idée du départ de Zlako Bars Dimitroff, Torres Ray, Carlos José, et Keita Mamady Rouge viendrait de hautes autorités qui ne digèrent pas les rapprochements entre certains leaders de groupes armés et ces agents de la Minusca », explique une source.

Les cadres ciblés pourraient être affectés dans une autre mission des



Nations unies comme le souhaite le libellé de la lettre du gouvernement centrafricain.

De son côté, le porte-parole de la Minusca, Vladimir Monteiro, a fait savoir que des « discussions sont ouvertes avec le gouvernement centrafricain au sujet des collègues accusés d'être en connivence avec des groupes armés ».

Le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en Centrafrique (Minusca) est, depuis sa création en 2014, de protéger les civils, promouvoir et défendre les droits de l'homme, et assurer la délivrance de l'assistance humanitaire.

Plusieurs centaines de volontaires des Nations unies sont actuellement postés dans ce pays, en faisant l'un des plus vastes déploiements de volontaires civils au sein d'une Mission ONU sur la planète.

La présence de la mission ONU depuis 2014 a aidé à sauver de nombreuses vies et grandement amélioré les conditions de délivrance de l'assistance humanitaire vitale en République centrafricaine, un pays où approximativement 40% de la population dépend de l'assistance humanitaire pour survivre, d'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires.

Yvette Reine Nzaba

Ouverture de la première session extraordinaire 2020 de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale est convoquée en session extraordinaire du 19 au 28 février pour examiner et adopter onze projets de loi soumis par le gouvernement, afin de doter la République centrafricaine des règles nécessaires à sa bonne gouvernance et à son développement.

Lors de la cérémonie d'ouverture, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Ngon-Baba, a fait savoir que la présente session tient à l'impératif de mettre à la disposition du pays des lois dont l'adoption pourrait contribuer à l'esprit d'apaisement et à la concorde nationale.

Il a cité, entre autres, le projet de loi fixant le régime des pensions et autres avantages accordés aux anciens présidents de la République ; celui relatif aux partis politiques et au statut de l'Opposition; le projet de loi portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Vérité, Justice, Réparation et Réconciliation, et le dernier portant code des collectivités territoriales en République centrafricaine.

L'honorable Laurent Ngon Baba Le a soutenu que les projets de loi soumis à l'examen de la présente session répondent à des besoins de renforcement de la démocratie et de l'administration de l'Etat, vu leur importance par rapport au contexte politique actuel du pays.

Il sied de noter que la première session extraordinaire de l'année 2020 de l'Assemblée nationale est convoquée par un décret présidentiel.

Y.R.Nz.

LIBYE

Tripoli suspend sa participation aux pourparlers de Genève

Le gouvernement d'union nationale (GNA) a annoncé, dans la nuit du 18 au 19 février, qu'il suspendait sa participation aux travaux de la commission militaire conjointe à Genève, sous l'égide de l'ONU, après des violations répétées de la trêve en vigueur depuis janvier.

« Nous annonçons la suspension de notre participation aux pourparlers militaires qui se déroulent à Genève jusqu'à ce que des positions fermes soient adoptées à l'encontre de l'agresseur (Khalifa Haftar) et ses violations » de la trêve, a indiqué dans un communiqué le GNA, basé à Tripoli et reconnu par l'ONU. Selon l'émissaire des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé, 150 violations de la trêve ont été enregistrées jusqu'à présent, une entrave au processus de paix.

Dans un communiqué, la mission des Nations unies en Libye (Manul) a dit « espérer reprendre le deuxième cycle de négociations de la Commission militaire mixte libyenne (5+5) ». Elle a aussi exprimé « sa condamnation ferme du bombardement du port maritime de Tripoli par l'armée nationale libyenne (ANL, forces du maréchal Haftar) ».

Mardi en début d'après-midi, le port maritime de Tripoli ainsi que celui d'al-Chaab, un port secondaire, ont été la cible de plus de quinze roquettes, malgré l'entrée en vigueur en janvier d'un cessez-le-feu fragile et peu respecté.

Selon Amin al-Hachemi, porte-pa-

role du ministère de la Santé du GNA, trois civils ont été tués et cinq autres blessés.

Ce bombardement « a fait un certain nombre de victimes et aurait pu conduire à une véritable catastrophe si le navire transportant du gaz liquéfié avait été touché », a ajouté la mission onusienne, appelant « à la fin de l'escalade et des actions provocatrices », en particulier « l'expansion de la zone de conflit », avant d'exhorter toutes les parties à recourir au dialogue comme seul moyen de mettre fin à la crise libyenne.

« Mépris continu » de la résolution du Conseil de sécurité

« Il est clair que l'objectif des bombardements systématiques des zones résidentielles, de l'aéroport et du port, en plus du blocage total des installations pétrolières, est de provoquer des crises pour les citoyens dans tous les aspects de leur vie », a noté le communiqué du GNA.

Dans son texte, Tripoli a également condamné les « violations commises avant et pendant la trêve », les qualifiant de « crimes de guerre documentés » nécessitant « des mandats d'arrêt » internationaux. Il a dénoncé « le mépris continu »

de la résolution du conseil de sécurité de l'ONU adoptée la semaine dernière et des décisions du sommet international de Berlin.

Les belligérants libyens avaient entamé mardi une nouvelle série de pourparlers militaires indirects, en présence de l'émissaire des Nations unies pour la Libye, Ghassan Salamé. « Sans un cessez-le-feu durable (...), les négociations n'ont aucun sens. Il ne peut y avoir de paix sous les bombardements », a encore souligné le GNA.

Selon la Mission onusienne, malgré les violations persistantes de la trêve fragile, aucune des parties à la commission militaire mixte libyenne n'a renié le principe d'accepter la trêve. Pour l'instant, les pourparlers de paix organisés à Genève en Suisse sont suspendus. Mise en œuvre à la faveur du sommet international du 19 janvier à Berlin, la commission militaire conjointe est composée, selon le format dit « 5+5 », de cinq membres représentant le GNA, cinq autres le maréchal Haftar, homme fort de l'est libyen dont les forces tentent de s'emparer de Tripoli (ouest) depuis avril dernier, et de l'émissaire des Nations unies pour la Libye.

Josiane Mambou Loukoula

Le président turc s'oppose à un contrôle de l'UE sur les armes

Le 19 février, le chef de l'Etat turc, Recep Tayyip Erdogan, a haussé le ton face à la décision de l'Union européenne (UE) de déployer en Libye une mission militaire pour contrôler l'embargo sur les armes.

L'Union européenne envisage d'envoyer fin mars des navires de guerre dans les eaux à l'Est de la Libye pour contrôler le respect de l'embargo décrété par les Nations unies sur les livraisons d'armes en Libye. Un projet qui devrait remplacer l'opération navale Sophia, lancée en 2015. Celle-ci avait pour mission de contrôler le flux de migrants au départ de la Libye et s'assurer du respect de l'embargo imposé par les Nations unies depuis 2011.

Pour le président turc, cette nouvelle initiative européenne n'a pour ambition que de « s'ingérer dans la région ». « Je tiens à mentionner spécifiquement que l'UE n'a pas le droit de prendre une décision concernant la Libye », a déclaré Erdogan lors d'un discours aux parlementaires de son parti. « L'UE essaie de prendre la situation en main et d'intervenir », a-t-il ajouté.

Le conflit libyen, débuté en 2011 à la mort de Mouammar Kadhafi, a pris de nouvelles proportions depuis quelques mois avec l'ingérence de plusieurs puissances étrangères qui apportent leur soutien d'un côté au gouvernement reconnu par l'Onu, et de l'autre, au maréchal Haftar, basé à l'Est et opposant féroce au pouvoir de Tripoli.

La Turquie et le Qatar soutiennent ainsi ouvertement le gouvernement de Tripoli, tandis que les Emirats arabes unis, l'Egypte, la Russie, de même que la France apportent leur appui au maréchal Haftar.

Le nouvel embargo décrété par l'ONU devrait permettre d'atténuer les hostilités entre les deux camps. Fayez Al-Sarraj, le chef du gouvernement basé à Tripoli estime cependant qu'il « n'a aucun sens » tant que l'opération navale de l'UE ne se limite qu'aux frontières maritimes, a-t-il déclaré lors de sa visite au port de Tripoli, victime d'une attaque.

Ce regain de violence a poussé le chef du gouvernement à se retirer des pourparlers de paix de Genève négociés par l'ONU. Une décision saluée par son allié, le président Recep Tayyip Erdogan.

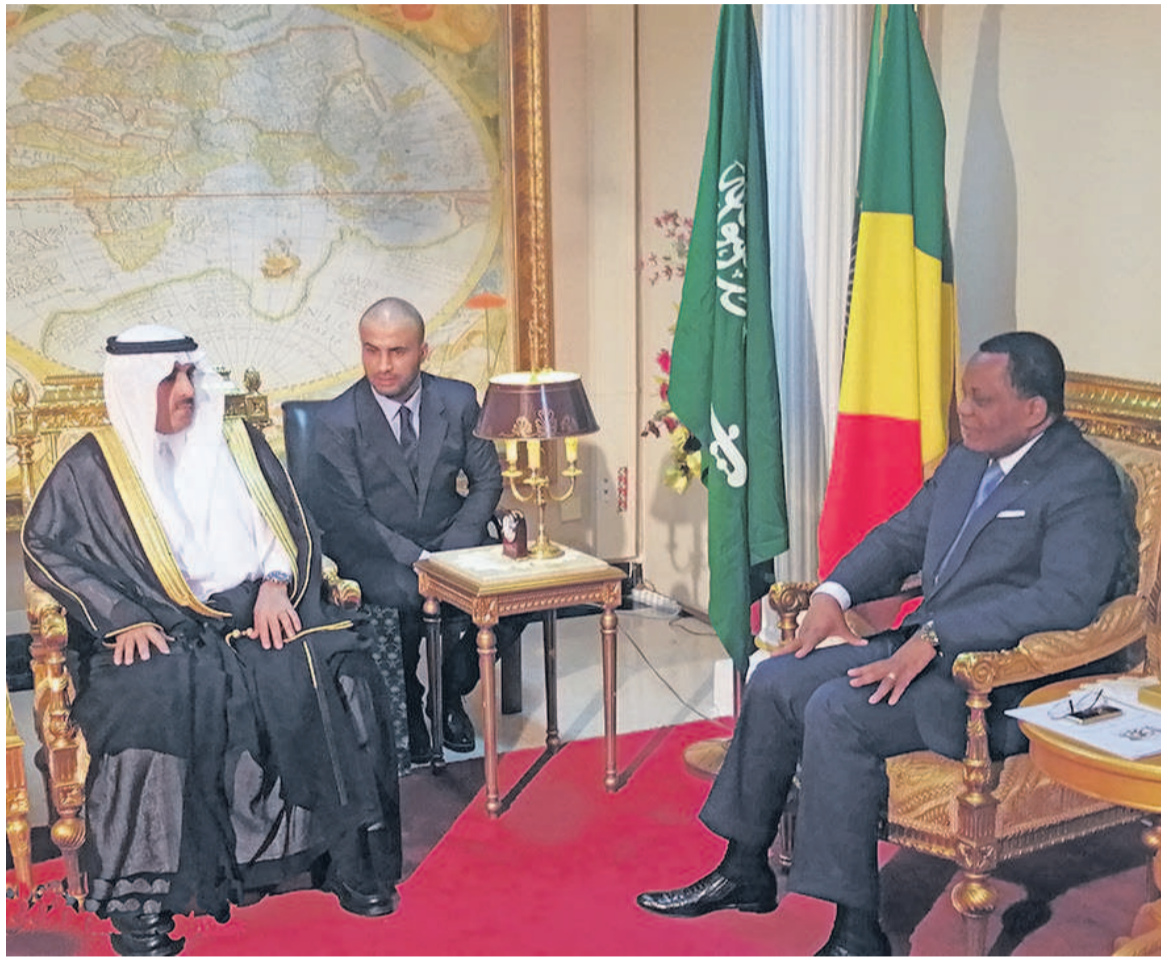
J.M.L.

DIPLOMATIE

L'Arabie saoudite raffermi ses relations avec le Congo

Le nouveau diplomate de l'Arabie saoudite a exprimé, ce jeudi 20 février, la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec le Congo, lors de la présentation des copies figurées des lettres de créance au ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso.

Parlant des axes prioritaires que le Congo et son pays souhaitent coopérer efficacement, le nouvel ambassadeur de l'Arabie saoudite au Congo, Abdulrahman Salam Aldahs, a reconnu que le Congo est un meilleur ami de l'Arabie saoudite. Ainsi, il est question que les deux États renforcent leurs liens à travers la mise en place d'un plan stratégique de coopération, capable de promouvoir et booster leur développement réciproque.



Jean Claude Gakosso s'entretenant avec le nouveau diplomate de l'Arabie saoudite

« Le royaume d'Arabie saoudite compte lancer à Brazzaville, notamment dans deux semaines, une campagne de sensibilisation et de lutte contre la cécité. Ceci, pour éradiquer cette maladie au Congo »

« Le royaume d'Arabie saoudite compte lancer à Brazzaville, notamment dans deux semaines, une campagne de sensibilisation et de lutte contre la cécité. Ceci, pour éradiquer cette maladie au Congo », a indiqué le diplomate saoudien.

Faisant une rétrospective sur l'histoire des relations entre l'Arabie saoudite et le Congo, Abdulrahman Salam Aldahs a signifié que les deux pays ont

établi des relations diplomatiques le 1er février 1999, caractérisées par des échanges de délégations. Notons que du 24 au 27 mars 2018, le président Denis Sassou N'Guesso s'était rendu à Riyad pour une visite de travail et il avait été reçu par Sa Majesté le roi Salman Ben Abdelaziz Al Saoul. Au cours de cette visite, les deux chefs d'Etat avaient évoqué deux points essentiels : le renforcement de la coopéra-

tion entre le royaume d'Arabie saoudite et la République du Congo ainsi que les questions d'intérêt général, notamment celles liées à la paix et à la sécurité, la crise libyenne plus la lutte contre le terrorisme.

« Ils avaient également discuté de l'aide que le royaume pourrait apporter au Congo à travers le Fonds saoudien pour le développement, un fonds qui finance des projets de dé-

veloppement et accorde les garanties et des prêts aux pays en voie de développement », a-t-il ajouté, insistant sur le fait que cette coopération mérite d'être soutenue et renforcée d'autant plus que plusieurs actes illustrent la nécessité de conserver ces rapports. Parmi ces actes figure la visite en date du 18 janvier 2018 à Brazzaville du ministre saoudien des Affaires étrangères Adel Ben Ahmed Al-Jubeir. Une visite qui avait permis au chef de la diplomatie saoudienne et le président de la République Denis Sassou N'Guesso d'échanger sur les questions clés et d'intérêt commun, à savoir la lutte contre le terrorisme en Afrique.

« La République du Congo et le Royaume d'Arabie saoudite entretiennent de bonnes relations. Ainsi, compte tenu de la solidité des relations entre les deux pays, l'Arabie saoudite a joué un rôle très déterminant dans le processus d'adhésion du Congo à l'organisation des pays exportateurs de pétrole, qui lui a permis de devenir, depuis le 22 juin 2018, membre à part entière de ladite organisation », a conclu Abdulrahman Salam Aldahs.

Rock Ngassakys

ARRÊT SUR IMAGE



Une vingtaine d'élèves du complexe scolaire Joseph Perfection a découvert le Musée Galerie du Bassin du Congo, le jeudi 20 février en début de matinée.

ENVIRONNEMENT

Les gaz à effet de serre, causes du réchauffement climatique

La combustion du pétrole, du gaz et du charbon (pour produire de l'électricité ou de la chaleur ou encore à usages industriels) est régulièrement pointée du doigt comme étant la cause du réchauffement climatique actuel.

1- Cette combustion produit du CO₂ qui s'échappe vers l'atmosphère et accroît l'effet de serre, et entraîne des augmentations de température. Il y a également d'autres causes à cette crise climatique globale, notamment la déforestation, l'élevage ovin et bovin ainsi que l'usage d'engrais azoté.

2- La déforestation : Les arbres jouent un rôle régulateur sur le climat par leur capacité d'absorber du CO₂ de l'atmosphère. Mais lorsqu'ils sont coupés, ce carbone est libéré et augmente à son tour l'effet de serre.

3- L'élevage bovin et ovin intensif : Les animaux produisent du méthane (CH₄) en grande quantité lors de la digestion. Or le méthane - émis également par l'extraction et la combustion des énergies fossiles ou par l'exploitation des rizières - présente un pouvoir réchauffant 25 fois plus important que celui du CO₂, selon les climatologues.

4- L'usage massif d'engrais azoté nuit aussi à l'équilibre du climat. Ils émettent en effet du protoxyde d'azote (N₂O) - comme certains produits chimiques et comme les voitures -, un gaz dont le pouvoir réchauffant est quelque 300 fois plus élevé que celui du CO₂.

Noël Ndong



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PUBLICIS AG PARTNER

KABA LI SOLO
Aujourd'hui, c'est **100% de bonus**
sur tous les forfaits Masolo 7
et 30 jours.
***121*1*1#**



SANGHA - LIKOUALA

Mise en place d'un projet de lutte contre le pian

L'initiative du ministère en charge de la Santé avec l'appui d'une organisation dénommée « Fair Med » vise à éradiquer cette maladie tropicale négligée qui touche 60% de la population notamment autochtone dans les deux départements du pays.

L'opération de lutte contre le pian consiste à administrer un traitement de masse de l'azithromycine dans les tous les districts concernés d'ici à 2023. « Environ 250 cas de pian ont été enregistrés. Ce projet vise donc à éradiquer l'infection en administrant un traitement de renforcement de surveillance », a expliqué le Dr Axel Aloumba, directeur du Programme de lutte contre la lèpre, le pian et l'ulcère de buruli lors de l'atelier de mise en œuvre dudit projet tenu le 19 février à Brazzaville.

Le pian fait partie des maladies tropicales négligées qui se manifestent par des lésions cutanées dont les complications conduisent aux invalidités voire la perte des membres inférieurs et supérieurs.

Le Congo est endémique de cette maladie. Ses incidences s'accroissent de manière inquiétante, selon le constat du ministère en charge de la Santé. C'est pourquoi le gouvernement a pensé mettre en œuvre le projet d'éradication du pian et de renforcement de la surveillance intégrée de la lèpre dans les districts sanitaires frontaliers des pays du bassin du Congo.

Ce projet à valeur sous-régionale arrive donc à point nommé, en appui aux différents pays endémiques des maladies tropicales négligées.

Rominique Makaya



Les participants à l'atelier de la mise en œuvre du projet

APPUI BUDGÉTAIRE

Le financement de la Banque mondiale toujours attendu

La Banque mondiale a jugé moyennement satisfaisante, l'atteinte des objectifs du projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquap), dont le taux de décaissement est évalué à 14% soit 11, 34 millions de dollars.

Lancé en 2017, dans le but d'améliorer l'accès aux infrastructures de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires de Brazzaville et Pointe-Noire, ce projet a déjà réalisé cinq études techniques sur les travaux de construction des voiries urbaines par pavage à Brazzaville et Pointe-Noire, de réhabilitation des réseaux d'eau et d'électricité dans les deux villes. Quatre rapports diagnostics territoriaux des quartiers

cibles ont été élaborés, quatre millions de francs CFA mobilisés comme fonds d'appui aux activités génératrices de revenus. On relève également 160 sessions de formation en ingénierie sociale et management territorial (160 bénéficiaires formés à Brazzaville et Pointe-Noire.) Ces résultats ont été présentés par le coordonnateur du projet, Batouguidio, lors de la revue des performances des projets du Congo, financés par la Banque mondiale à l'occa-

sion de la 3^e édition de la semaine de partage de connaissances.

Concernant le projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU), lancé en 2010, le taux de décaissement est de 93%. Les fonds disponibles à décaisser d'ici la clôture en décembre prochain sont estimés à plus de huit milliards de francs CFA. S'agissant du projet forêt et diversification économique entré en vigueur en 2013, le taux de décaissement

des fonds est de 73%. Par ailleurs, le projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale, ainsi que celui de la promotion des moyens de subsistance durable dans le département du Pool, lancés respectivement en 2017 et 2018, les taux de décaissement sont estimés à 22% et 11%.

Le directeur pays des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, Jean Christophe Carret a souligné que « la région Afrique a un

objectif général de taux de décaissement annuel de 20%. Le Congo a été en dessous du seuil de façon ininterrompue depuis 2015. Cependant, une remontée importante est prévue cette année fiscale (juillet 2019 à juin 2020) »

« Cette année semble être partie sur une tendance différente. Car, à mi-parcours de l'année, vous avez déjà atteint les performances des quatre dernières années. Nous espérons mieux d'ici à la fin de 2020 », a-t-il ajouté.

Clôture des travaux, la ministre du Plan et de la Statistique, Olga Ghislaine Ingrid Ebouka-Babackas a indiqué « que l'appui budgétaire de la Banque mondiale était toujours compris par le Congo comme un élément indispensable à l'équilibre financier de son programme économique et financier, soutenu par la facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international ».

Elle a ainsi prié cette institution à cheminer, avec confiance et loyauté, à côté du gouvernement dans les efforts qui déploie tous azimuts dans sa marche vers le développement inclusif du Congo.

Lopelle Mboussa Gassia et Gloria Imelda Lossele

«La région Afrique a un objectif général de taux de décaissement annuel de 20%. Le Congo a été en dessous du seuil de façon ininterrompue depuis 2015. Cependant, une remontée importante est prévue cette année fiscale (juillet 2019 à juin 2020) »



Des participants à la semaine de partage de la Banque mondiale

SANTÉ PUBLIQUE

Le laboratoire national capable de diagnostiquer le coronavirus

L'ambassade des Etats-Unis a mis à la disposition du laboratoire national de santé publique du Congo, le 20 février à Brazzaville, des réactifs permettant de faire le diagnostic de l'épidémie.

Le manque de réactifs pour diagnostiquer le coronavirus constituait un obstacle dans le plan de préparation de la riposte, a expliqué la ministre de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme

« Face à la menace mondiale que pose le coronavirus, nous sommes aux côtés du gouvernement et du peuple congolais afin de les aider à préparer la riposte »



La ministre en charge de la Santé recevant un kit des réactifs

au développement, Jacqueline Lydia Mikolo, après avoir reçu un kit symbolique de réactifs des mains du chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis, Davis Travis. « *Le diagnostic précoce est un maillon central de lutte contre*

la maladie et un gage de réussite du traitement », a indiqué la ministre qui a salué le geste du donateur en précisant que le don permettra de renforcer les capacités de prévention. Pour le chargé d'affaires de l'ambassade des Etats-Unis,

ce don donne un sens au partenariat sanitaire entre son pays et le Congo. « *Face à la menace mondiale que pose le coronavirus, nous sommes aux côtés du gouvernement et du peuple congolais afin de les aider à préparer la riposte* », a

déclaré le diplomate américain. Selon lui, depuis dix ans, les Instituts nationaux de santé des Etats-Unis collaborent étroitement avec le Laboratoire national de santé publique du Congo. Davis Travis s'est, par ailleurs, dit rassuré que ces réactifs seront utilisés à bon escient par l'équipe du dit laboratoire qu'il a jugée compétente et professionnelle.

Dans le cadre des opérations de prévention engagées par le gouvernement, les contrôles sanitaires se font depuis plusieurs jours déjà au niveau des principales portes d'entrée du pays, notamment les aéroports de Pointe-Noire et de Brazzaville, le Beach, le port autonome de la capitale économique. A ce jour, aucun cas de coronavirus n'est détecté sur le sol congolais.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

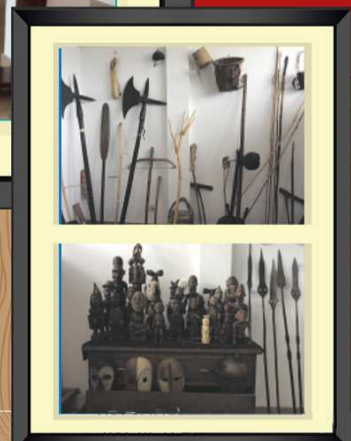
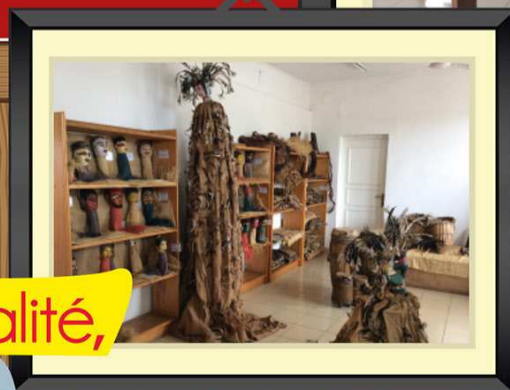
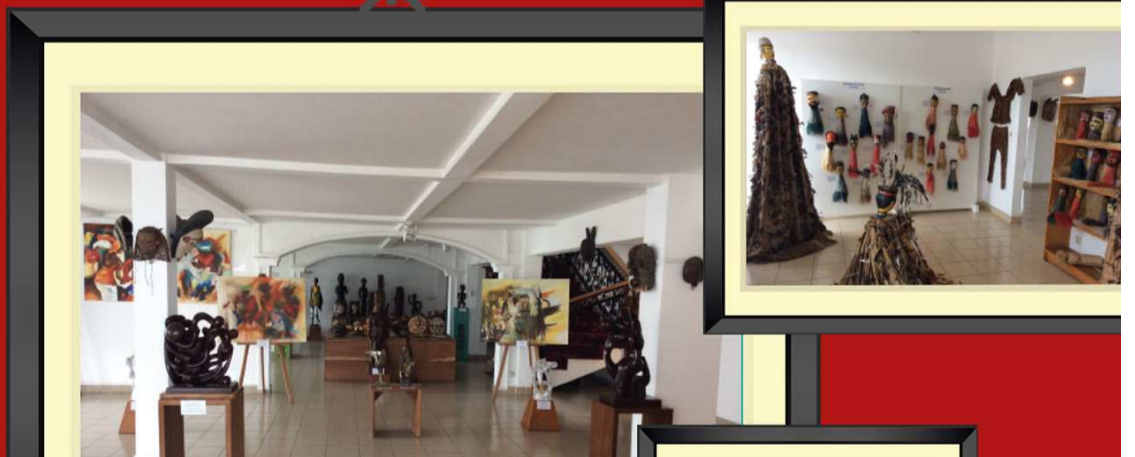
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MUSÉE D'HISTOIRE DE NANTES

Un autre regard sur les collections

Dans le cadre de ses visites proposées pour découvrir ce monument et son musée d'histoire, une invitation a été faite à un artiste contemporain majeur de la scène artistique africaine, Romuald Hazoumè, de mettre en place un parcours ponctué par ses œuvres dans la cour du château et dans plusieurs salles du musée.

Du 6 mai au 11 novembre, une vingtaine de pièces, dont certaines réalisées spécialement pour le musée d'histoire, viendront côtoyer les objets de collection du Château des ducs de Bretagne. C'est « *Un autre regard sur les collections expression (s) décoloniale (s)#2 décoloniser sa pensée, son regard, sa perception* », estiment les organisateurs de l'exposition. La première édition d'Expression(s) décoloniale(s) en avril-novembre 2018 invitait à découvrir les objets d'ethnographie issus des institutions coloniales nantaises et à aborder l'ensemble du parcours d'une manière nouvelle, dans une approche liée au « regard porté sur l'Autre ». Il était question de mettre en exergue « *ce que ne disent pas à haute voix les collections lorsqu'elles évoquent l'Autre... mais qu'elles murmurent tout de même* ».

Cette seconde édition propose aux visiteurs de confronter des approches historiques actuelles sur la Traite négrière, et de faire dialoguer des regards européens et africains sur cette histoire commune. La question de l'ancrage territorial dans le regard et le mode d'approche d'une même histoire est au centre de l'interrogation de cette deuxième édition. La manifestation propose aux visiteurs de remettre en question leur point de vue, en découvrant d'autres discours historiques et sensibles autour de la question de la Traite atlantique, et de se laisser surprendre, grâce aux œuvres de Romuald Hazoumè, dans un dialogue ininterrompu entre passé et présent.



Romuald Hazoumè Crédit photo : Romuald Hazoumè

Romuald Hazoumè est né en 1962 à Porto-Novo, au Bénin. D'origine yoruba, il est profondément marqué par le vaudou et grandit dans une famille catholique. Par sa double appartenance culturelle, Romuald Hazoumè fait l'épreuve d'une situation conflictuelle qui transparaît dans la création de son œuvre, syncrétique.

Au milieu des années 1980, il réalise ses premières sculptures à partir de bidons en plastique qui, après une intervention minimale, expriment subtilement sa vision critique des figures et des systèmes politiques africains. Hazoumè assemble des matériaux, rebuts et objets désuets, qu'il utilise tels quels ou qu'il forme ou déforme, pour représenter sa vision de la société, d'événements ou de problèmes planétaires. L'artiste réinvestit l'Histoire, tout en conservant un lien immédiat avec l'actualité. Ses recherches se traduisent dans des œuvres monumentales et percutantes, désignant son engagement contre toutes formes d'esclavage, de corruption, de trafic qu'il dresse comme les ultimes témoignages des dérives actuelles. La question des migrations et de leurs conséquences, qui interroge aussi bien le monde occidental que le monde africain et qui pose la question de l'inégalité des échanges, est devenue centrale dans ses dernières œuvres.

En complément de cette approche artistique, les visiteurs pourront aussi découvrir celle d'un historien ivoirien, Gildas Bi Kakou, docteur en histoire. Ce dernier, qui a consacré sa thèse de doctorat à la Traite négrière ivoirienne au 18e siècle, s'attache aujourd'hui à l'étude des traces historiques, sociologiques et mémorielles de cette histoire en Côte d'Ivoire. Les visiteurs découvriront l'importance des sources orales africaines, dites traditionnistes, dans l'étude actuelle de l'histoire de la Traite atlantique. En effet, ces sources, jusqu'alors peu connues et utilisées, permettent de mieux comprendre ce que la Traite atlantique eu comme empreinte et conséquences à l'échelle du continent africain.

Marie Alfred Ngoma

ART DE L'ORALITÉ


Le conteur Jorus Mabiala représente le Congo au Maroc

La 3^e édition du Festival international du conte a lieu du 23 au 26 février dans la commune de Larache au Maroc.



Le rendez-vous de l'art de l'oralité est organisé par l'Amak (Association des amis de la médiathèque Abdessamad Kenfaoui), en partenariat avec la compagnie de conte du Congo Africa Graffitis et le Centre des ressources sur le conte et les arts de l'oralité de Pointe-Noire. De nombreux conteurs venus du Congo, de la France, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc vont prendre part à cette activité qui bénéficie de l'appui du ministère marocain de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et la commune de Larache. « L'art de l'oralité et promotion du patrimoine culturel immatériel » est le thème de ce festival qui renforce le métissage culturel tant prôné par Mahi Seddik, conteur algérien originaire de la ville de Sidi Bel Abbès, qui, depuis près de quinze ans, conte à la manière des Ghouals, une sorte d'anciens troubadours en Algérie.


Mahi Seddik, Jorus Mabiala, Raida Guermazi, Sylvie Vieville de France, Amal Mazouri sont entre autres les conteurs qui vont célébrer la parole vagabonde et magnifier la magie de l'oralité comme au Mbongui à l'ombre du grand baobab en Afrique subsaharienne ou autour du thé à la menthe ou d'un plat de couscous servi chaud en Afrique du Nord. Signalons que Larache est une ville marocaine, chef-lieu de la province de Larache, dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma. Elle est connue sous le nom antique de Lixus.

Hervé Brice Mampouya



Un fournisseur unique pour votre bureau



Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz



Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous



Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable

Pointe-Noire (Rép. du Congo) + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 salespnr@hariomtravels.net

Brazzaville (Rép. du Congo) + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 salesbzv@hariomtravels.net

www.hariomtravels.net

OFFRE D'EMPLOI N° 1**POSTE PROPOSE : ECONOMISTE DES TRANSPORTS**

Dans le cadre du développement de ses activités, une entreprise de la place souhaite recevoir des dossiers en vue d'une sélection de candidatures pour le recrutement d'un Economiste des transports.

DESCRIPTIF DU POSTE ET MISSIONS

Le poste à pourvoir est rattaché à la Direction technique. Les principales missions sont :

- la réalisation des études économiques en matière de transport ;
- l'élaboration, évaluation et suivi des projets ;
- l'évaluation des investissements financiers nécessaires à la réalisation de certains projets dans le domaine du transport ;
- la réalisation des études de trafic, à la comparaison des coûts en fonction des modalités de transport ;

PROFIL RECHERCHE

- BAC+5 au minimum en économie - avec, en dernière année, une spécialisation transports acquise dans le cadre d'un master professionnel « Economie des transports » ;
- Au minimum 3 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire ;
- Avoir une bonne connaissance des

outils de facilitation des transports ;
-maîtrise de la chaîne logistique de transports et du commerce international

- Etre âgé de 35 ans au maximum ;
- Etre de nationalité congolaise ;

APTITUDES PROFESSIONNELLES

- autonomie et rigueur à traiter les incidents et gérer les priorités ;
- esprit d'initiatives, d'analyse et d'équipe ;
- sens du service, curiosité technique ;
- respect des cahiers des charges et procédures ;
- maîtrise de l'anglais est un atout ;
- maîtrise de l'outil informatique (Microsoft office).

Composition du dossier de candidature

- CV détaillé et actualisé en précisant vos coordonnées et le poste choisis ;
- Copies non légalisées des diplômes et photocopies des attestations de travail et de formation ;

Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2020

Adresse e-mail : recrutementcrack20190@gmail.com
Téléphone : + 242 06 806 84 84 / 04 464 61 61

OFFRE D'EMPLOI N° 2**POSTE PROPOSE : CHARGE DU SUIVI DES FLUX DE TRANSPORT DES MARCHANDISES**

Dans le cadre du développement de ses activités, une entreprise de la place souhaite recevoir des dossiers en vue d'une sélection de candidatures pour le recrutement d'un Chargé de suivi des flux de transport marchandises.

DESCRIPTIF DU POSTE ET MISSIONS

Le poste à pourvoir est rattaché à la Direction technique. Les principales missions sont :

- le suivi du trafic multimodal des marchandises ;
- la veille économique sur les évolutions tarifaires des coûts et délais de transports ;
- le suivi des activités portuaires ;

PROFIL RECHERCHE

- Titulaire d'un Bac + 3 en transport international et logistique ou diplôme équivalent ;
- Avoir au moins deux (02) ans d'expérience à un poste similaire ;
- Etre âgé de 35 ans au maximum ;
- Etre de nationalité congolaise ;
- Aptitudes professionnelles
- maîtrise de la chaîne logistique de transport et du commerce international ;
- autonomie et rigueur à traiter les incidents et gérer les priorités ;
- réactivité, esprit d'analyse et d'équipe ;
- sens du service, prise d'initiatives et curiosité technique ;
- maîtrise de l'anglais est un atout ;
- maîtrise de l'outil informatique (Microsoft office).

Composition du dossier de candidature

- CV détaillé et actualisé en précisant vos coordonnées et le poste choisis ;
- Copies non légalisées des diplômes et photocopies des attestations de travail et de formation

Date limite de dépôt des dossiers : 28 février 2020

Adresse e-mail : recrutementcrack20190@gmail.com
Téléphone : + 242 06 806 84 84 / 04 464 61 61

INSTITUT FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 17 AU 23 FEVRIER

MARDI 18 FEVRIER
18H30 CINE-CLUB : WULU

MERCREDI 19 FEVRIER
15H00 EMISSION: CA C'EST BRAZZA
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : AFRICAN DESTINY

JEUDI 20 FEVRIER
15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : LE MWENE DIMI D'APHANIE

VENREDI 21 FEVRIER
JOURNEE INTERNATIONALE DES LANGUES MATERNELLES
10H00-12H00 **CONFERENCES** : LE DEVELOPPEMENT DES LANGUES, LES LANGUES EN DANGER DU CONGO ET QUELLE ECOLOGIE LINGUISTIQUE AU CONGO ?
15H00-17H00 **EXPRESSION ARTISTIQUES** : CHANTS, POEMES, CONTES ET EXPOSITIONS D'OUVRAGES EN LANGUES CONGOLAISES.

SAMEDI 22 FEVRIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)
15H00 CAFE PHILO : « NAÏT-ON ARTISTE OU LE DEVIENT-ON ? »
18H00 CONCERT : 50 ANS DE L'ORCHESTRE ZAÏKO LANGA LANGA

DIMANCHE 23 FEVRIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE



ZAIKO
LANGA-LANGA



PLACES EN VENTE
À LA CAFET' DE L'IF



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 86, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LIVRE

« Mes rêves éperdus », le nouveau recueil de poèmes de Malachie Ngouloubi

Paru aux éditions Le Lys bleu en début février, le recueil de poèmes « Mes rêves éperdus » est un hymne « pastoral » à travers lequel Malachie Cyrille Roson Ngouloubi dévoile dans toute son ampleur les opprobres de la vie.

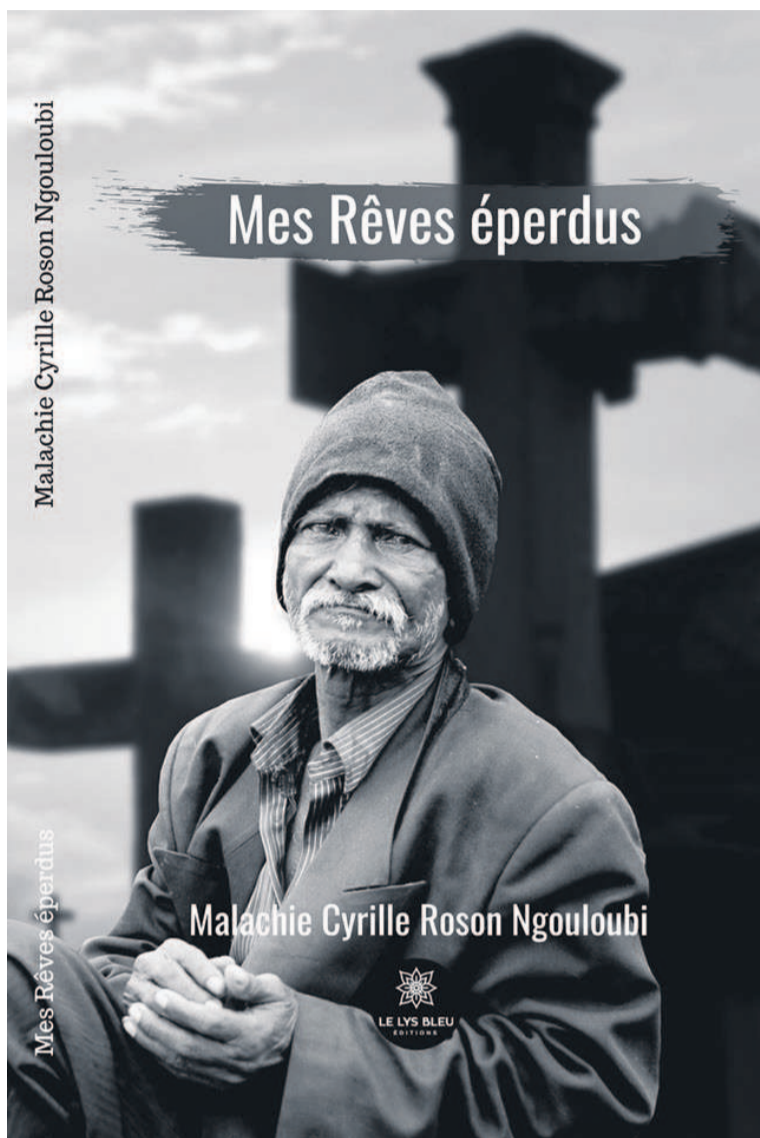
C'est un récit engageant, au ton sévère et instructif, que propose Malachie Cyrille Roson Ngouloubi dans cette oeuvre. Recueil de poèmes d'une centaine de pages, « Mes rêves éperdus » est un ensemble de fresques dominées par la douleur, le deuil, les injustices sociales, bref, tous les faits sociaux qui empêchent l'homme de se réaliser afin de vivre des instants de bonheur

« Après L'ombre d'un inconnu, également publié cette année, j'ai décidé de rompre avec la poésie à travers cette oeuvre. Je me concentrerai dorénavant sur d'autres genres littéraires (nouvelles, théâtre, contes, roman, essai...), ainsi que des ouvrages scientifiques et religieux. Merci pour le soutien et la compréhension de mes lecteurs »,

dans la société qu'il n'a pas choisie.

L'écriture de l'auteur est un appel de prise de conscience, une détermination à s'élever au-dessus des réalités. A en croire ses propos, la nuit, symbolisant le passé, a foudroyé les espoirs longtemps enracinés. « Nous avons parcouru l'aube les mains sur la tête, exprimant le deuil dévastateur qui a pendant longtemps emprisonné le sourire. La nuit a été ensevelie de tous les malheurs, laissant entrevoir l'échec... », peut-on lire dans l'ouvrage. Une désolation qui pousse l'auteur à s'interroger donc, « comment apprivoiser ces nuits mortelles qui contribuent au déracinement de nos espoirs de jeunesse ? Comment déstabiliser les inventeurs de ces nuits, ceux qui se mettent à genoux dans un relent incantatoire, pour noircir nos jours en jachère ? ».

Quoi qu'il en soit, le livre ouvre une brèche d'espoir. Ainsi, cette mise à plat de ces différents maux, par l'auteur, est une forme d'ascèse pour permettre au lecteur de se mesurer, de prendre conscience du mal qui le ronge de l'intérieur



comme de l'extérieur afin de se situer et de s'élever. Une véritable auto-libération.

« Mes rêves éperdus » se

structurent en trois longs poèmes dédiés respectivement aux écrivains Jacques Chevrier, Alain Mabanckou et

Gabriel Mwènè Okoundji. Si-xième ouvrage de l'auteur, il est aussi son dernier recueil de poèmes. « *Après L'ombre d'un inconnu, également publié cette année, j'ai décidé de rompre avec la poésie à travers cette oeuvre. Je me concentrerai dorénavant sur d'autres genres littéraires (nouvelles, théâtre, contes, roman, essai...), ainsi que des ouvrages scientifiques et religieux. Merci pour le soutien et la compréhension de mes lecteurs* », a indiqué Malachie Cyrille Roson Ngouloubi. Pour lui, c'est une aventure inoubliable à travers un genre littéraire noble qui a façonné sa plume et a forgé sa créativité ainsi que son sens du partage. Notons que Malachie Cyrille Roson Ngouloubi est docteur en sciences de gestion, diplômé en banque, finances et environnement, formateur et membre de deux rassemblements littéraires. Il est également l'auteur de : Le Soleil des élites (L'Harmattan, Paris, 2017) ; La Fleur idyllique (Renaissance Africaine, Paris, 2019) ; La Survivance des lumières (Le Lys Bleu, Paris, 2020) ; etc.

Merveille Atipo

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020

BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
 POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
 PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR PRINCIPAL




SPONSORS PLATINE



SPONSORS OR







SPONSOR ARGENT




SPONSORS ASSOCIÉS









ORGANISÉE PAR






ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 524 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci - dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°41056, cadastrée section CF, Bloc34, parcelle n°01 avec une superficie de 524,13 m², quartier Mongo-Kamba, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé, situé à l'intersection de deux ruelles facilement accessibles et relativement plat, polygone régulier (rectangle) avec des constructions durables au standing moyen, notamment :

- Bâtiment d'Habitation plain-pied de 3 Chambres / 1 Salon / Cuisine / Sanitaires
- Bâtiment annexe, derrière bâtiment principal abritant un débarras et boc sanitaire

- Bâtiment annexe R+ 1 à caractère commercial du côté de la ruelle

Prix de vente : FCFA quarante-cinq millions (45.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

- Brazzaville : Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC

- Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au **29 février 2020 à 16h00**

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

ANNONCE POUR LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER D'UNE SUPERFICIE DE 607,77 M² A POINTE - NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) informe le public qu'elle met en vente un bien immobilier, dont ci - dessous la désignation :

Propriété bâtie sise à Pointe-Noire, objet du titre foncier n°22892, cadastrée section AE, Bloc 65, parcelle n°08 avec une superficie de 607,77 m², quartier Mbotla Raffinerie, arrondissement n°04 Loandjili. Le terrain est entièrement clôturé et relativement plat, situé à proximité d'un cours d'eau. Ce site a pour particularité d'être vaste et le seul bâtiment existant occupe un coin du terrain, le reste d'espace est approprié pour tout type de projet de construction. Terrain en Polygone irrégulier avec un bâtiment en matériaux durables au standing moyen, notamment :

- Bâtiment d'habitation plain-pied de 2

Chambres / 1 Salon / Cuisine / Sanitaires ;
- Un studio (dans le même bâtiment)
- WC visiteurs (dans le même bâtiment)

Prix de vente : FCFA cinquante millions (50.000.000)

Les offres seront reçues sous pli fermés, aux adresses ci-dessous :

- Brazzaville : Siège de la BCH sur l'Avenue Amilcar Cabral au service accueil à l'entrée de l'agence au RDC

- Pointe-Noire : Avenue Charles de Gaule en face de E2C

La date limite de dépôt des offres est fixée au **29 février 2020 à 16h00**

Pour toutes informations, veuillez nous contacter aux numéros suivants : 06 647 35 85 / 06 510 96 24 / 22 281 25 88

INDUSTRIE

Les Grands moulins du Kouilou entrent officiellement en exploitation

Le complexe industriel situé à Vindoulou dans le département Kouilou a été inauguré le 20 février par le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

La mise en service des Grands moulins du Kouilou (GMK), société de droit congolais, vient accompagner les efforts des pouvoirs publics dans la diversification de l'économie. Créée en 2013, cette société entend fournir aux Congolais des produits de qualité et contribuer à réduire le déficit du pays en produits agroindustriels. Elle produit la farine de blé pour les boulangeries, pâtisseries, biscuiteries et pour la consommation domestique.

« La société les Grands moulins du Kouilou fabrique deux types de farine fortifiée en fer conformément aux normes internationales et congolaises avec un faible taux d'humidité. En effet, La farine panifiable est destinée aux boulangeries et pâtisseries et la farine de ménage, destinée à toutes les formes d'utilisation domestique », a expliqué Amadou Niagado président directeur général du groupe GMK.

La construction de ce complexe, a-t-il poursuivi, a nécessité un investissement de 45 milliards 850 millions de francs CFA. Le projet a permis la création de plus de 550 emplois permanents (dont 83% de Congolais) et environ 1800 emplois indirects. La société dispose d'un équipe-



La chaîne de production des Grands moulins du Kouilou/DR

ment de dernière génération, avec une capacité de broyage de 250 tonnes par jour, un taux d'extraction de 75 %, une production mensuelle d'environ 5000 tonnes de farine et 1500 tonnes de son de blé dont 1200 tonnes destinées à l'exportation. Dans sa perspective de développement, l'entreprise s'est dotée en 2019 d'une ligne moderne de pâtes alimentaires, adossée à la chaîne de production de la farine d'une valeur de 3 milliards 742 millions de francs CFA avec

une capacité de production de 1.100kg par heure. Cela pour renforcer son offre en produits alimentaires.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie, de l'industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, a déclaré que malgré la conjoncture économique difficile, l'effort d'industrialisation du pays doit se poursuivre. Il s'est réjoui de ce que GMK, 3e minoterie du pays, va renforcer la concurrence. Les produits issus de la farine étant de pre-

mière nécessité, cela va soulager le panier de la ménagère. Aussi, cette nouvelle société va contribuer à la sécurité alimentaire, à la lutte contre le chômage et à la réduction des importations alimentaires.

De son côté, Boniface Tchitembo, sous-préfet du district de Loango, s'est dit satisfait du lancement officiel des activités des Grands moulins du Kouilou. « La farine est désormais disponible pour la fabrication du pain et même des beignets

consommés chaque jour par les citoyens du Kouilou et de Pointe-Noire, sans oublier la pâte alimentaire, surtout les spaghettis qui constituent un plat de choix dans les ménages, les cantines scolaires et les restaurants », a-t-il renchéri.

Par ailleurs, les Grands moulins du Kouilou se sont élargis avec la construction d'une nouvelle composante, notamment le complexe industriel des corps gras (savonnerie et huilerie) classé parmi les plus modernes de la sous-région. Les investissements consentis s'élèvent à 9 milliards 40 millions francs CFA. Cette composante permettra de créer 150 emplois directs et environ 550 emplois indirects.

« Le Congo a importé environ 25000 tonnes de savon de ménage en 2017. Les capacités de la chaîne de production qui s'élèvent à 60.000 tonnes, suffisent largement pour répondre aux besoins annuels du marché national avec une bonne partie de la production orientée vers l'exportation », a dit Amadou Niangado encourageant les Congolais à la culture du palmier à huile.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga
et Charlem Léa Itoua

ARTS PLASTIQUES

Vanessa Gasléne Manta bénéficie du soutien de la ministre de la Santé

L'artiste participera du 17 au 30 mars prochain à une exposition collective qui se tiendra en Tanzanie, grâce au renouvellement de la bourse de recherche et de création accordée par la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo.

La bourse qui a pris fin en 2019 a été renouvelée cette année par la ministre de la Santé. Pour encourager l'artiste dans son travail, la ministre de la Santé, de la Population et de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Jacqueline Lydia Mikolo a jugé bon de reconduire son soutien.

Vanessa Manta est artiste plasticienne, photographe et réalisatrice congolaise. La bourse dont elle a bénéficié l'année dernière lui avait permis d'acheter du matériel de peinture, un appareil photo, un caméscope, et de subvenir à quelques autres besoins.

« L'an dernier j'ai représenté le pays à Ouagadougou lors d'un festival international de peinture. J'avais payé mon billet, grâce à cette bourse. L'année surpassée toujours avec cette subvention j'avais participé au festival Murre au Burkina Faso où j'avais obtenu le prix du jury et, aux ateliers j'ai obtenu l'an dernier le prix d'Ouganda.



Cette assistance m'a également permis de suivre une formation sur la réalisation cinématographique. L'expérience acquise m'a permis de réaliser mon premier film qui a été d'ailleurs nominé dans la catégorie des meilleurs

films documentaires lors de la deuxième édition des Kamba's Awards, trophée d'excellence du cinéma congolais », a-t-elle signifié.

Ce premier documentaire s'intitule « Une paire d'âmes », un film de quatorze minutes dans lequel

L'artiste Vanessa Gasléne Manta/adiac Vanessa Manta relate l'histoire d'un jeune peintre sourd muet qui avait des difficultés à l'école. En effet, il a été aidé par un ami pour peindre les tableaux et il lui servait également d'interprète dans la vente de ses oeuvres. Les deux ont formé une paire

d'âmes, tant sur le plan physique que spirituel.

L'artiste a travaillé en tant qu'assistante régisseur de plateau aux côtés de la réalisatrice française Yamina Benguigui. « C'est depuis lors que j'ai eu la motivation de réaliser un film. », a-t-elle déclaré.

Pour ce qui est de la photographie, Vanessa dans « Trouble » parle de sa peur : « C'était la première expérience que j'ai acquise lors de la septième édition de la rencontre internationale d'art contemporain. J'ai parlé de ma propre peur, les sensations que j'arrivais à recevoir quand je dormais la nuit. », a-t-elle dit.

Elle a remercié la ministre de la Santé et la directrice artistique des ateliers Sahn, Bill Kouelany, pour leur assistance multiforme. Ancienne élève de l'école de peinture de Poto-Poto, l'artiste évolue depuis 2015 aux ateliers Sahn. Vanessa Gasléne Manta est aussi designer.

Rosalie Bindika